

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☒ **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
☐ **LA DESTRUCTION ***
☐ **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE ***
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : FAUCHEUX Morgane
ou Dénomination (pour les personnes morales) : ARKENOR
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 10 Rue Rue du Lieutenant Parayre, Espace WAGNER
Commune Aix-en-Provence
Code postal 13290
Nature des activités : ARKENOR - Bureau d'étude environnemental - Filiale conseil-conformité du groupe NORMAXIS
: accompagnement MOA et MOE ; expertises écologiques faune-flore-habitats
Qualification : Cheffe de projet biodiversité - Ecologue et AMO Biodiversité

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Tarentola mauritanica Tarente de Maurétanie	100 - 500	espèce réalisation l'ensemble de son cycle biologique complet sur la zone d'étude.
B2 Podarcis muralis Lézard des murailles	50 - 200	Espèce réalisant l'ensemble de son cycle biologique complet sur la zone d'étude.
B3 Hypsugo savii Vespère de Savi	1 - 2	Surtout en alimentation et transit. Possibilité de gîte d'individus isolés Absence de colonie de reproduction sur la zone d'étude lors de l'Etat initial.
B4 Pipistrellus Kuhlii Pipistrelle de Kuhl	20 - 50	Colonie de reproduction en réseau de gîtes. Présence sur l'ensemble de la zone d'étude en période de mises bas, transit et swarming.
B5 Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune	1 - 2	Gîte d'individu isolé présent au niveau du Hameau.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Projet global de renouvellement urbain du quartier des Fleurs de Grasse prévoyant des opérations de réhabilitation, démolition, reconstruction.
Suite sur papier libre et aménagements d'équipements publics, sur la commune de Grasse. Dont la création de logements sociaux.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☒ Préciser la destination des animaux capturés : en cas de découverte de chiroptères blessés, les individus sont envoyés au centre de soin le plus proche. Protocole spécifique pour les juvéniles. Cf. Demande de dérogation joint.
Capture temporaire ☒ avec relâcher sur place ☒ avec relâcher différé ☒
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : concernant les reptiles, le relâcher s'effectue sur place à proximité. Concernant les chiroptères, le relâcher est réalisé à la nuit tombée, sur le site. Cf. Demande de dérogation joint.

Capture manuelle ☒ Capture au filet ☒
 Capture avec époussette ☐ Pièges ☐ Préciser :
 Autres moyens de capture ☐ Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

D2. DESTRUCTION *

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Ingénieur écologue - Master en surveillance environnementale
 Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :
 Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Mars 2027 à mars 2033 (phases de démolition du projet) = capture des chiroptères.
ou la date : 2027 à 2037 : Période des travaux = capture des reptiles.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Départements : Alpes-Maritimes (06)
Cantons :
Communes : Grasse.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés	☒	Mesures de protection réglementaires	☒
Renforcement des populations de l'espèce	☒	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : phasage des travaux en dehors des périodes sensibles, la défavorabilisation préalable des bâtiments, la mise en place de systèmes anti-retours au niveau des cavités et anfractuosités, ainsi que l'accompagnement des opérations sensibles

Suite sur panier libre : par un écologue/chiroptérologue. cf. demande de dérogation jointe.

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Suivi écologique de 16 sujets d'Oliviers pour les opérations préparatoire de transplantation (élagage, cerclage) : aucun individu en gîte ou en nidification constaté. Compte-rendu des observations et opérations réalisés

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi écologique en phase travaux + rédaction d'un compte rendu

Chaque intervention sera consignée dans le compte rendu de suivi de chantier

L'ensemble sera envoyé aux services de l'Etat dans le bilan annuel des opérations. cf dossier de dérogation joint.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Aix-en-Provence

le 22/09/2026

Votre signature